

**Délibération n°164/2023**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

**SEANCE DU 23 OCTOBRE 2023**

Date de convocation : 16/10/2023

Nombre de présents : 50

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de votants : 62

Date d'affichage : 16/10/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du seize octobre deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CAILLAT Jean-Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CORDE Yohann, CORDIER Catherine, COUET Micheline, D'ASTORG Gérard, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, DUFOUR Vincent, DUROT Sébastien, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, GUYARD François, HERMIER Bernadette, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, LEGER Jean-Marc, LHOUE Mireille, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PICARD Christine, POUILLOT Denis, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, VANDAELE Jean-Luc, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, WLODARCZYK Monique.

Délégués titulaires excusés : BECKER Cécile, CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), CHEVALIER Jean-Luc, CORDET Yannick (suppléant M. Caillat), DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), DEMERSSEMAN Gilles, FERRON Claude (pouvoir à M. Abry), FOURNIER Jean-Claude (pouvoir à M. Pouillot), GUILLAUME Philippe, HABAY BARBAULT Céline (suppléant M. Guyard), HOUBLIN Gilles (pouvoir à M. Vigouroux), JACQUET Luc (pouvoir à M. Vanhoucke), JACQUOT Brigitte, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel (pouvoir à Mme Raverdeau), LEPRÉ Sandrine (pouvoir à M. Vandaele), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Desnoyers), MACCHIA Claude (pouvoir à Mme Grosjean), PERRIER Benoit (suppléant M. Durot), PRIGNOT Roger (pouvoir à Mme Michel), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), XAINTE Arnaud.

Délégués absents : BOISARD Jean-François, CHAMPAGNAT Jean-Louis, CHOUBARD Nadia, CONTE Claude, GERMAIN Robert, JARD Nathalie, MÉNARD Elodie, PROT Michel, ROY Daniel, SAULNIER Nathalie.

Secrétaire de Séance : Mme Fabienne JAVON

**OBJET : Construction du site d'hébergement du CNIFOP à St Amand – avenants aux contrats de travaux**

- Vu la délibération n°0039/2021 du 12 mars 2021 approuvant l'opération relative à la construction d'un nouveau site d'hébergement au CNIFOP,
- Vu la délibération n°015/2023 portant sur l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 16 février 2023 pour retenir la sélection des entreprises présentée,
- Vu la délibération n°016/2023 portant sur l'attribution du marché de travaux du CNIFOP,
- Considérant la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 13 octobre 2023,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des travaux,

**Délibération n°164/2023**

- Sur proposition du Président,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (62 voix pour) :**

**- Valide les avenants au marché de travaux sur la construction d'hébergements du CNIFOP comme suit :**

• **Lot 12 Plomberie sanitaire :**

**- Avenant n°1 : Fourniture et pose de receveurs de douches par l'entreprise GENEOL s'élevant à 15 984 € HT**

• **Lot 1 Terrassement :**

**- Avenant n°1 : Pose d'un regard pour raccordement au réseau de chaleur par l'entreprise MERLOT s'élevant à 1 900 € HT**

• **Lot 7 Serrurerie :**

**- Avenant n°1 : Remplacement des trappes coupe-feu par des portes coupe-feu par l'entreprise ROBIN DUCROT s'élevant à 3 505,25 € HT**

**- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

